

LES ETATS DE RAPPROCHEMENT :

I PRINCIPE

A une date donnée (exemple : fin mars) le solde du compte “Banque” dans notre comptabilité est généralement différent du solde de notre compte dans la comptabilité du banquier (solde qui apparaît sur l’extrait bancaire qu’il nous a envoyé). En effet, par exemple, les chèques que nous comptabilisons à leur date d’émission d’après le talon du chéquier ne seront comptabilisés par le banquier que lorsqu’ils seront encaissés par nos fournisseurs (avec compensation à la Banque de France, ...) D’autres écarts peuvent être dus à des “oublis” de l’une ou l’autre des parties, des différences de dates de comptabilisation, ou des erreurs...

L’ETAT DE RAPPROCHEMENT est le document qui justifie l’écart entre ces deux soldes : l’écart total est expliqué par le détail des opérations qui n’ont pas été enregistrées (ou pas “de la même façon”) par chacune des parties

II BUT

En faisant apparaître les différences d’enregistrement entre notre comptabilité et les comptes du banquier , l’état de rapprochement permet de visualiser :

- les erreurs de comptabilisation (ex : inversions de chiffres, écritures “oubliées”, opérations comptabilisées deux fois, écritures enregistrées dans un “mauvais” compte bancaire, ...)
- les anomalies dues au banquier (lui aussi peut “parfois” faire des erreurs d’enregistrement, ...)

L’état de rapprochement est donc l’un des outils de vérification de notre comptabilité (que les erreurs soient dues à une mauvaise précomptabilisation ou à une erreur de saisie)

La réalisation régulière et “rapide” de l’état de rapprochement rend l’ensemble de notre comptabilité plus fiable et “à jour” (il vaut mieux s’apercevoir rapidement qu’on amis un zéro de trop sur le chèque d’un salarié...)

L’état de rapprochement permet donc aussi de justifier la “réalité” des enregistrements comptables passés car toute différence avec le compte du banquier y est expliqué...

III METHODE

Il s’agit de dresser un tableau ou sera mentionnée chaque opération expliquant une partie de l’écart entre les deux soldes, à une date donnée.

A. Documents à utiliser :

1. Le relevé de compte du banquier (les extraits ou relevés bancaires) pour la période, ex : du 1^{er} au 31/3.
2. Le compte banque (512...) dans notre comptabilité (grand livre) pour la même période, du 1^{er} au 31/3
3. L'état de rapprochement bancaire de la période précédente, ex. au 28/02 (document conservé dans le classeur de banque, avec les extraits bancaires, par exemple) car il permet d'expliquer l'écart qu'il y avait déjà au 1^{er} mars.

SIRET: page N°1
 GRAND LIVRE du 01/03/00 au 31/03/00 du compte N°512100 au compte N°512100
 avec écritures du brouillard, avec écritures lettrées, uniquement comptes movementés

512100 BANQUE Z

		Débit	Crédit
(Solde au 29/02/00 :		194349.60)	
01/03/00	*BQ 34 PRLVT TELECOM		1040.52
01/03/00	*BO 78 AGIOS/DECOUVERT		36.41

BANQUE ZAIDE

Relevé des opérations :

Date	Opération	Débit	Crédit	Solde débit	Solde crédit
Solde au 28/02 :					
					198298,07
7/3	Chèque 76014086	226,40			198071,67
10/3	Chèque 76014088	12500,00			185571,67
10/3	Virement N° 400231	771,77			184799,90
13/3	Remise sur rayon		5860,20		190660,10
13/3	Remise hors rayon		2501,50		193161,60
16/3	Remise chèque		38640,00		231801,60

Appuyez sur

ETAT DE RAPPROCHEMENT BANQUE **ZAIDE (512100)** au **28/2**

CHEZ NOUS

Date	Opération	Débit	Crédit	Date	Opération	Débit	Crédit
	Solde compte 512200 au 28/2	194349,60			Solde extrait ZAIDE au 28/2		198298,07
18/2	Retrait DAB		200,00	5/2	Chq 086 TONY	225,40	
27/2	Prélevt France Telecom		1040,52	25/2	Virement acompte paye	5000,00	
28/2	Agios du mois sur découvert		36,41				
		193072,67					193072,67

B. Organisation du travail :

1°/ Vérifier d'abord que le solde du compte 512... en début de mois correspond bien au solde qui figurait sur l'état de rapprochement précédent (il faut s'assurer qu'une écriture n'a pas été enregistrée par mégarde en date du mois de février... ou que les opérations manquantes n'ont pas fait l'objet de corrections sur février...)

2°/ En utilisant l'état de rapprochement de la période précédente, on regarde si les sommes qui n'avaient pas encore été comptabilisées (à fin février) par une partie ont maintenant été comptabilisées (en mars) par cette même partie.

ETAT DE RAPPROCHEMENT BANQUE **ZAIDE (512100)** au **28/2**

CHEZ NOUS

Date	Opération	Débit	Crédit	Date	Opération	Débit	Crédit
	Solde compte 512200 au 28/2	194349,60			Solde extrait ZAIDE au 28/2		198298,07
18/2	Retrait DAB		200,00	5/2	Chq 086 TONY	225,40	
27/2	Prélevt France Telecom		1040,52	25/2	Virement acompte paye	5000,00	
28/2	Agios du mois sur découvert		36,41				
		193072,67					193072,67

Est-ce que ces sommes ont été passées dans notre compta en mars ?

Est-ce que ces sommes ont été passées par notre banquier en mars ?

3° Ensuite, on compare notre comptabilité de mars (compte 512...) avec celle du banquier (extrait de mars) et on pointe les opérations identiques, comptabilisées pour le même montant, au centime près.

ATTENTION : Pour le banquier, les écritures sont enregistrées dans le sens opposé au notre (notre extrait représente son compte "client" dans sa comptabilité)

Pour pointer un chèque émis, il faudra donc pointer une somme identique, au crédit dans notre compte 512..., et au débit sur l'extrait de notre banquier)

- S'il y a un écart (même d'1 centime) : ne pas pointer
- Si le montant est identique, mais dans la colonne débit chez nous et dans la compta du banquier : l'opération a été passée comme une recette par l'un et comme une sortie d'argent par l'autre (inversion) : ne pas pointer !
- Si la somme est identique, mais ne correspond pas à la même opération : ne pas pointer
- Une somme chez l'un peut correspondre à plusieurs lignes chez l'autre (nominal moins frais, ou détail d'une remise de plusieurs chèques, etc...) : pointer !

ETAT DE RAPPROCHEMENT BANQUE ZAIDE (512100)				au 28/2			
CHEZ NOUS							
Date	Opération	Débit	Crédit	Date	Opération	Débit	Crédit
	Solde compte 512200 au 28/2	194349,60			Solde extrait ZAIDE au 28/2		198298,07
18/2	Retrait DAB		200,00	5/2	Chq 086 TONY	225,40	
27/2	Prélevt France Telecom		1040,52	25/2	Virement acompte paye	5000,00	
28/2	Agios du mois sur découvert		36,41				
		193072,67					193072,67

GRAND LIVRE du 01/03/00 au 31/03/00 du compte N°512100 au compte N°512100 avec écritures du brouillard, avec écritures lettrées, uniquement comptes mouvements

512100 BANQUE Z		Débit	Crédit
(Solde au 29/02/00 :		194349.60)	
01/03/00	*BQ 34 PRLVT TELECOM		1040.52
01/03/00	*BQ 78 AGIOS/DECOUVERT		36.41
05/03/00	*BQ 18 CH 14088 TOURLOUPE		12500.00
10/03/00	*BQ 20 VIRT MARCEL Lucien		771.77
12/03/00	*BQ 28 VENTES AU COMPTANT	8361.70	
15/03/00	*BQ 10 CHQ 45080 SHORE		20502.00
15/03/00	*BQ 22 REM CHQ SAFRAN	38640.00	
16/03/00	*BQ 13 CH 14087 DE MATOS	96323.22	
24/03/00	*BQ 41 CHQ 4091 P/ouverture CompteBNP		1000.00
25/03/00	*BQ 39 ESCOMPTE KOOKII AU 31/5	23533.70	
31/03/00	*BQ 48 TRAITE GONTRAND	11457.00	
Totaux de la période {= 142464.92}		178315.62	35850.70
Solde du compte 512100 BANQUE Z		336814.52	

BANQUE ZAIDE

Relevé des opérations :

Date	Opération	Débit	Crédit	Solde débit	Solde crédit
	Solde au 28/02 :				198298,07
7/3	Chèque 76014086	226,40			198071,67
10/3	Chèque 76014088	12500,00			185571,67
10/3	Virement N° 400231	771,77			184799,90
13/3	Remise sur rayon		5860,20		190660,10
13/3	Remise hors rayon		2501,50		193161,60
16/3	Remise chèque		38640,00		231801,60
18/3	Chèque 22045080	20502,00			211299,60
20/3	impayé	38640,00			172659,60
20/3	Frais sur impayé (dont TVA : 3,92)	23,92			172635,68
25/3	Negociation effet		23533,70		196169,38
29/3	Chèque 76014091	1000,00			195169,38
31/3	Commission de mouvements (dont TVA : 4,10)	25,00			195144,38
	Solde au 31/03 :		195144,38		

6°/ Le tableau d'état de rapprochement doit être précis :

- Nom de la banque (+ N° dans le plan comptable)
- Date de l'état de rapprochement (=date de la fin de période, exemple : 31/03/N)
- Date de comptabilisation des écritures en rapprochement
- Libellé précis des écritures en rapprochement

C'est grâce à ces informations que l'on pourra :

- repérer des opérations qui n'ont pas été pointées alors qu'elles apparaissent de chaque côté (d'après les dates et les libellés)
- repérer des anomalies d'enregistrement (opérations comptabilisées à l'envers) grâce au libellé et au sens de l'écriture
- repérer des anomalies "anciennes" . Exemple : lorsqu'un chèque n'a pas été tiré chez le banquier, le premier mois c'est "normal" alors qu'au bout de trois mois, c'est peut être qu'on s'est trompé de compte bancaire ou que l'écriture a été comptabilisée deux fois, ...

7°/ D'après les informations figurant sur le tableau de rapprochement, voir (6°), vérifier que le pointage est correct

- Si une même opération n'a pas été pointée, elle apparaît alors de chaque côté (Chez nous, et chez le banquier), dans ce cas, il faut la pointer, la supprimer du tableau (= le refaire) et **RECALCULER LE NOUVEAU SOLDE !**

8°/ D'après les mêmes informations, détecter les anomalies et faire les recherches qui s'imposent

exemples :

Un chèque tiré il y a 3 mois, n'a toujours pas été comptabilisé par le banquier

9°/ Préparer et effectuer la saisie des écritures utiles :

Il s'agit, en principe, des écritures qui avaient été ajoutées dans la partie "CHEZ NOUS" mais attention à tenir compte des écarts de sommes qui ne doivent être comptabilisées que pour la différence (ou extournées avant nouvel enregistrement)

□ Si le logiciel permet de saisir ces écritures de régularisation sur la période de rapprochement (période non clôturée), saisir ces écritures à la date réelle de l'opération (plutôt qu'à la date du rapprochement, le 31/3), ou modifier les écritures erronées si elles sont encore "provisaires" (dans le brouillard).

Indiquer le libellé "habituel" de l'écriture

□ Si la période de saisie est clôturée, comptabiliser l'opération au plus près de la date (ex : au 1/04 si mars est clôturé)

10°/ Si des régularisations ont été enregistrées sur la période de rapprochement, il faut obligatoirement modifier l'état de rapprochement (refaire un tableau), en faisant disparaître les opérations corrigées, et en indiquant le solde actuel du compte 512... (qui a forcément changé ! vérifiez sur la balance...) Calculer le nouveau solde rectifié !

11°/ Conserver ce tableau définitif, par exemple dans le classeur de banque avec l'extrait de compte, Il faudra l'utiliser pour réaliser l'état de rapprochement du mois suivant. (ou de la décade suivante !)

12°/ faire les états de rapprochements des autres comptes bancaires de l'entreprise !

□ Il est d'ailleurs conseillé de les faire avant de comptabiliser les écritures de régularisation car cela peut faire apparaître une erreur de numéro de compte lors de l'enregistrement d'une opération (ex : remise de chèques comptabilisée à la Banque du Panama au lieu de La BNP).